Le Cap-Sizun

Magazine d'information de la communauté de communes

Automne 2007

LE CENTRE TECHNIQUE p. 7

LA PISCINE DU CAP p. 8

CÔTÉ JEUNES p. 15

LE PORTAGE DE REPAS p. 16

CAP SIZUN
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP-SIZUN

AUDIERNE > BEUZEC-CAP-SIZUN > CLÉDEN-CAP-SIZUN > CONFORT-MEILARS > ESQUIBIEN
GOULIEN > MAHALON > PLOGOFF > PLOUHINEC > PONT-CROIX > PRIMELIN

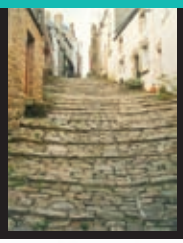

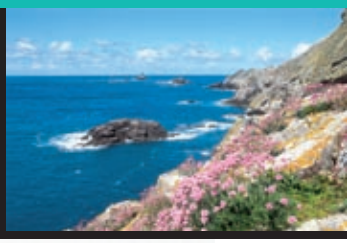

Sommaire

Éditorial 3

Action économique 4
Les services aux entreprises
Les services aux particuliers et aux associations

Équipements et services 7
CTC et abattoir : flambants neufs !
Cybercommune : Internet et informatique pour tous
Piscine : bienvenue à Aquacap

La page du tri 10
Zoom sur… le verre

Action environnementale 11
Une nouvelle déchetterie
La collecte des DEEE
La prévention des déchets
Incinération des déchets : rapprochement Sitom-Sicom
Le financement du budget déchets

Enfance-jeunesse 14
Animations et services : fréquentation en hausse
Le PAEJ, point accueil écoute jeune
Marionnettes à la Pointe du Raz

Action sociale 16
Le portage de repas à domicile
Permanence du CLIC pour l'information des personnes âgées

Le Cap-Sizun – Magazine d'information de la communauté de communes.
Directeur de la publication : Bernard Le Gall.
Rédaction, édition : communauté de communes du Cap-Sizun, Jacques Dyoniziak, tél. 02 98 70 16 00,
courriel : contactcc@cap-sizun.fr, site Internet : www.cap-sizun.fr.
Photos de couverture : Alain Colombet.
Mise en page, impression : APF 3i concept à Briec-de-l'Odet.
Dépôt légal : novembre 2007.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP-SIZUN

cap-sizun.fr
La communauté de communes en ligne

Sur www.cap-sizun.fr, retrouvez l'actualité de la communauté de communes du Cap-Sizun, les informations sur les marchés publics, toutes sortes de documents proposés au téléchargement : informations sur les zones d'activités ou sur le portage des repas à domicile, le guide du compostage, les tarifs des centres de loisirs, etc. (voir rubrique « Infos pratiques »). À noter que les « Capistes d'ailleurs » ont maintenant, grâce à ce site, la possibilité de télécharger directement le magazine (fichier PDF).

Des services, des équipements pour tous

La communauté de communes du Cap-Sizun est une jeune institution. Elle a treize ans d'âge. Depuis 1994 donc, la communauté de communes n'a cessé de développer des services et des équipements pour répondre aux besoins exprimés par la population du Cap-Sizun, des onze communes qui le composent.

Enfants, jeunes, familles, personnes âgées… les actions de la communauté de communes concernent aujourd'hui tous les Capistes. Avec pour objectif d'aménager notre territoire durablement, le rendre attractif et solidaire, améliorer le cadre de vie de ses habitants. C'est le fil conducteur qui guide les actions communautaires tant au niveau social qu'économique, tant sur le plan environnemental que pour les services et équipements d'intérêt communautaire à l'exemple du nouveau service de portage de repas ou du centre aquatique.

L'enjeu associé au développement des services et des équipements est bien celui de la qualité de vie de nos concitoyens.

Le Cap-Sizun bouge, évolue, continue à se construire un avenir pour et avec vous tous.

LA MAISON DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT

Au service des entreprises

La Maison de l'emploi et du développement est un service de la communauté de communes qui propose notamment de faciliter les démarches des porteurs de projets et des entreprises du Cap-Sizun. Des permanences de spécialistes permettent de bénéficier de conseils et d'être accompagné.

Vous souhaitez créer/reprendre une entreprise

De l'idée à la création concrète de l'entreprise, il n'est pas toujours facile de trouver les bons interlocuteurs pour vous aidez à avancer : formaliser son projet, évaluer le marché, établir un plan de financement prévisionnel, trouver un local… Le personnel de la Maison de l'emploi vous propose un premier conseil. Puis, nos partenaires sont présents pour vous accompagner techniquement dans les différentes étapes de votre projet.

Les premières étapes de la création

> Premier conseil

Vous avez une idée, un projet… mais vous ne savez pas quel est le bon interlocuteur pour répondre à vos questions. Venez en parler avec le service économique.

Votre contact à la Maison de l'emploi et du développement :

Emmanuelle Pothain, au 02 98 70 16 00.

> Matinées d'informations sur la création

La Maison de l'emploi et du développement organise des réunions d'information gratuites sur la création/reprise d'entreprises : méthodologie de la création, sensibilisation à l'étude de marché, analyse financière, statuts de l'entreprise… Ces réunions ont lieu trois fois par an, le vendredi matin, de 9 h à 12 h. La prochaine a lieu le **23 novembre** (inscription au 02 98 70 16 00).

Animées par des conseillers de la chambre de métiers, de la CCI et de l'ADIE, elles permettent également de partager des expériences et de répondre aux premières questions des porteurs de projet.

Ces matinées sont présentées avec un support informatique. Une documentation sur l'étude de marché, l'étude financière et les aides est remise à l'issue de la réunion.

140 personnes ont participé à l'une de ces matinées d'information entre 2002 et 2006. Quelques commentaires de participants :

« Cette première rencontre a été très satisfaisante. Il est rassurant d'avoir à ses côtés des personnes compétentes et disponibles. »

« Les explications fournies par les intervenants m'ont semblé claires et précises. »

« Très bonne initiative. Bonne continuation dans cet esprit humain agréable. »

« Très enrichissant. Permet de se sentir moins seul face à l'ampleur de la tâche. »

320 personnes accueillies à la Maison de l'emploi et du développement pour une création d'entreprise.

90 créations d'activité, et donc au moins autant d'emplois sur le Cap-Sizun en 5 ans.

Un suivi individualisé

Vous avez clarifié votre projet : pour vous aider à le concrétiser, nous vous conseillons vivement de vous faire accompagner. Nos partenaires sont présents pour vous apporter des réponses techniques (études de marché, prévisions financières, montage des dossiers d'aide, statut juridique, formalités de démarrage…) afin de mettre toutes les chances de votre côté.

Vous restez bien sûr seul maître des décisions à prendre, et choisissez la fréquence des rendez-vous avec votre conseiller : certains projets nécessitent un seul rendez-vous, afin de préciser un point particulier, d'autres auront besoin d'un accompagnement sur la durée.

> Une conseillère de la chambre de métiers et de l'artisanat reçoit les porteurs de projet relevant de l'artisanat (production, réparation, transformation, prestations de services).

> Une conseillère de la CCI de Quimper-Cornouaille reçoit les porteurs de projet relevant du commerce, des services et des activités libérales.

Ces rendez-vous individualisés ont lieu le premier mercredi de chaque mois. 230 personnes en ont bénéficié entre 2002 et 2006.

Le financement

Outre votre apport personnel, vous allez certainement devoir recourir à un emprunt.

> Les prêts de l'ADIE

Si vous n'avez pas accès au prêt bancaire classique (demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux…), l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) peut vous permettre de réaliser votre projet, en vous proposant des prêts de matériel ou financiers. La conseillère de l'ADIE accueille les porteurs de projet le premier mercredi du mois.

> Plate-forme d'initiative locale Ouest Cornouaille

En complément de votre prêt (prêt bancaire ou prêt de l'ADIE), vous pouvez bénéficier d'une avance remboursable de la plate-forme d'initiative locale Ouest Cornouaille. Le montant octroyé est fonction de votre apport personnel.

> Les aides et subventions

Il existe plusieurs type d'aides et de subventions, selon le statut du créateur, ou le type d'activité créée. Ces aides sont susceptibles d'évoluer. Prenez le temps d'en parler avec votre conseiller en création.

Vous êtes chef d'entreprise

La Maison de l'emploi et du développement propose et va développer un service de conseils et d'informations pour les entreprises.

Aide au recrutement

La Maison de l'emploi et du développement réceptionne les offres des employeurs du Cap-Sizun. Elle recherche dans ses fichiers les personnes correspondant au profil souhaité (plus de 200 CV enregistrés) et transmet l'offre à l'ANPE de Douarnenez.
Un conseiller de l'ANPE peut également vous aider dans le cadre de votre recherche de salarié (formulation de l'offre, aides à l'embauche…).

Aide au développement

Vous avez un projet de développement qui nécessite des investissements ? Vous pouvez peut-être bénéficier d'aides financières. Parlez-en avec un conseiller. La Maison de l'emploi et du développement vous propose :
- un appui technique au développement de l'entreprise ;
- une mise en relation avec les structures appropriées ;
- des terrains en zones d'activités.

La Maison de l'emploi et du développement
est à l'écoute des entrepreneurs. Contactez-nous au 02 98 70 16 00.

Fiscalité : la taxe professionnelle unique

Depuis le 1er janvier 2001, la communauté de communes reçoit le produit auparavant versé aux communes. En contrepartie, elle ne reçoit plus de produits des taxes « ménages » (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti), qui sont versés aux communes.

Depuis son instauration, en 2001, le taux de taxe professionnelle unique est resté inchangé sur le Cap-Sizun (16,59 %).

Taux de TP de communautés de communes du Finistère

Cap-Sizun	16,59 %
Pays de Douarnenez	18,74 %
Pays bigouden sud	16,18 %
Haut-Pays bigouden	10,14 % (+ taxes addit. « ménages »)
Quimper communauté	16,25 %
Concarneau	16,80 %
Presqu'île de Crozon	18,51 %
Brest métropole	20,13 %

Les bases de TP (sur lesquelles s'appliquent le taux) sont, en 2007, de 362 €/habitant en Cap-Sizun alors que la moyenne départementale est de 979 €/habitant.

Adresses & sites utiles

Maison de l'emploi et du développement Communauté de communes du Cap-Sizun
Rue Renoir - BP 50 - 29770 Audierne
Tél. : 02 98 70 16 00 - Fax : 02 98 70 01 21
Courriel : maison-emploi@cap-sizun.fr
www.cap-sizun.fr rubrique Économie

Chambre de métiers et de l'artisanat du Finistère
24, route de Cuzon - 29196 Quimper cedex
Tél. : 02 98 76 46 31 (service économique)
www.cm-finistere.fr

CCI de Quimper-Cornouaille
145, avenue de Kéradennec
29330 Quimper cedex
Tél. : 02 98 98 29 65 (Espace Entreprendre)
www.quimper.cci.fr

ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique)
Hôtel d'entreprises
4, rue Bernard-Guillemot - 29000 Quimper
Tél. : 02 98 90 05 67
www.adie.org

APCE (Agence pour la création d'entreprise)
Site de référence sur la création d'entreprise
www.apce.com

Pratique

La Maison de l'emploi et du développement est située à l'accueil de la communauté de communes du Cap-Sizun.

Différents outils sont à votre disposition :
> un espace documentaire ;
> deux ordinateurs avec accès Internet ;
> un minitel, un fax, un photocopieur.

Heures d'ouverture :
> du lundi au jeudi : 8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-17 h 30
> le vendredi : 8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-16 h 30

Contact :
> Emmanuelle Pothain, animatrice économique
> Stéphanie Ferrand, chargée d'accueil et d'orientation
> Tél. 02 98 70 16 00
> maison-emploi@cap-sizun.fr

LA MAISON DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT

Au plus près des personnes

Depuis sa création en novembre 2000, l'activité de la Maison de l'emploi et du développement du Cap-Sizun connaît une croissance forte.

Grâce à, notamment, un accueil de qualité, *« où personne ne repart sans avoir de réponse à sa question ou les moyens de la trouver »*, la Maison de l'emploi et du développement (MED) a franchi l'an dernier la barre des 5 000 personnes accueillies par an, soit une moyenne de 430 par mois. Elle a également permis plus de 1 000 rendez-vous individualisés et accueillis 170 participants à des formations collectives.

DEMANDEURS D'EMPLOI

Hormis l'inscription, qui doit se faire auprès de l'Assédic (au 0 811 01 01 29 ou sur www.assedic.fr, puis à l'antenne de Douarnenez), la Maison de l'emploi regroupe toutes sortes de services pour optimiser sa recherche d'emploi, définir son projet professionnel, trouver la formation adéquate… : dépôt de CV, consultation des offres, espace documentaire, accès Internet, fax, photocopieur, borne Assédic d'actualisation et les permanences des partenaires.

> **ANPE :** entretiens mensuels avec le conseiller référent ; suivi renforcé dans le cadre d'un projet professionnel ; ateliers de techniques de recherche d'emploi.

> **Mission locale :** pour informer et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans leur insertion sociale et professionnelle.

> **Ohé Prométhée-Cap Emploi :** pour les demandeurs d'emploi reconnus *« travailleur handicapé »*.

> **Actions Services :** cette association intermédiaire met en relation des personnes ayant besoin d'un service ponctuel (ménage, petit bricolage, jardinage…) avec des demandeurs d'emploi qui ont les compétences pour y répondre. Permanence le 1er vendredi du mois, de 10 h à 12 h.

> **Armée de terre :** informe les jeunes jusqu'à 26 ans sur les métiers de l'armée. Permanence le 4e mercredi du mois, de 10 h à 12 h.

ASSOCIATIONS

Le partenariat développé avec l'Espace associatif du Finistère permet d'accompagner les associations dans les différentes étapes de leur vie :

> **Permanences-conseils sur le Cap-Sizun :** il y en a une par trimestre. Se renseigner au 02 98 52 33 00 (Espace associatif).

> **Ateliers de formation.** Thèmes abordés : comptabilité associative, responsabilité des dirigeants, relations employeurs/salariés, de l'idée au projet… En octobre, la formation « communication et relations médias », animée par une professionnelle de la communication, a réuni les représentants de six associations à la Maison de l'emploi et du développement.

La Maison de l'emploi et du développement est ouverte :
> du lundi au jeudi : 8 h 30-12 h 30 / 13 h 30-17 h 30
> le vendredi : 8 h 30-12 h 30 / 13 h 30-16 h 30

Pour toutes informations complémentaires :
> tél. 02 98 70 16 00 et maison-emploi@cap-sizun.fr
> Emmanuelle Pothain, animatrice économique
> Stéphanie Ferrand, chargée d'accueil et d'orientation.

Particuliers employeurs Deux nouvelles permanences

Les particuliers qui emploient, pour leur compte et à leur domicile, une ou plusieurs personnes (ménage, bricolage, jardinage…), peuvent avoir besoin d'une information sur leurs droits et devoirs. Nombre de litiges sont en effet issus d'une méconnaissance de la réglementation. Face aux nombreuses demandes de renseignements, la Maison de l'emploi et du développement ouvre deux permanences mensuelles.

> Gisèle Paterour, de l'Ursaff, informe sur le CESU (chèque emploi service), le calcul des cotisations (base forfaitaire ou base réelle, salaire net et salaire brut). Un accès direct à la base du centre national du CESU permet également de régulariser rapidement certaines situations (erreurs de déclaration ou dans le montant des cotisations à payer…).

> Marie-Suzanne Perennou représente la Fepem Bretagne (Fédération des particuliers employeurs). Elle renseigne sur la convention collective des salariés (contrat de travail, congés, salaire, licenciement…). Elle accompagne de façon individualisée tout employeur adhérent.

> Ces permanences ont lieu le 3e jeudi du mois : de 9 h à 12 h pour l'Urssaf ; de 11 h à 12 h pour la Fepem.

CTC & ABATTOIR

Flambants neufs !

Rénovation de l'abattoir intercommunal, mise en service du tout-nouveau centre technique communautaire, afin d'assurer un meilleur service public aux habitants du Cap-Sizun.

Tractopelles, point-à-temps, tracteur, cribleuse, rouleaux compresseurs et poids lourds du service technique communautaire, bennes à ordures ménagères, fourgons, camion « movibenne », etc., c'est toute une flottille de véhicules qui a migré de la rue Renoir à Audierne au nouveau centre technique communautaire de Toul-Broën, sur la commune de Pont-Croix. Avec ce « CTC », qui a ouvert ses portes mi-octobre, les équipes de la communauté de communes disposent de locaux adaptés pour remiser véhicules et matériels. Le centre permet d'optimiser les services à la population et d'assurer de bonnes conditions de travail aux agents techniques communautaires.

Rappelons que le bâtiment abrite bureaux, vestiaires, sanitaires, salle de réunions et réserves, un atelier mécanique avec 2 alvéoles de réparation pour poids lourds et des garages pour une vingtaine de véhicules.

L'extérieur comprend un parking pour le personnel, des silos à matériaux et une aire de lavage pour poids lourds, qui fonctionne avec un système de récupération des eaux pluviales du bâtiment.

L'achèvement des abords du CTC coïncide avec celui du programme de rénovation de l'abattoir intercommunal : après les travaux d'intérieur (vestiaires, charpente, toiture), puis la reconstruction des crèches, la réhabilitation de l'abattoir se termine par l'aménagement des espaces extérieurs (aire de lavage, parking, zone de réception des bétaillères). L'abattoir, service public apprécié pour sa proximité comme pour la qualité de ses prestations, devient un outil fonctionnel de qualité à la disposition de sa clientèle.

Centre technique

Les bâtiments du centre technique ne sont pas (sauf exception et information particulière) ouverts au public. Les appels, démarches et demandes doivent continuer à être adressés au siège de la communauté de communes du Cap-Sizun, rue Renoir à Audierne.

> Tél. 02 98 70 16 00
> Courriel : contactcc@cap-sizun.fr

Les services de l'abattoir

> Ouverture : du lundi au mercredi, de 8 h à 17 h 30 ; le jeudi, de 8 h à 16 h 30 ; le vendredi, de 8 h à 12 h.

> L'abattage a lieu le lundi et le mardi. La découpe se fait en fin de semaine. Le retrait de la découpe doit se faire avant le vendredi midi.
Les commandes sont passées au 02 98 70 16 00. Les coûts d'abattage sont facturés au kilo. Tarifs disponibles sur demande.

Cybercommune

Internet et informatique pour tous

Permettre au plus grand nombre de découvrir, de s'initier et se former aux nouvelles technologies de l'information et de la communication est au cœur du programme Cybercommune développé par la communauté de communes du Cap-Sizun.

Trois espaces multimédias, basés à Beuzec, Plogoff et Plouhinec, offrent à chacun l'accès à 7 ou 8 micro-ordinateurs équipés de logiciels de bureautique et multimédias.
Aujourd'hui, plus de 1000 personnes de tous âges fréquentent ces espaces publics numériques.

Conseils individualisés, sessions d'initiation, ateliers de formation apportent les bases nécessaires à l'utilisation du traitement de texte, à la navigation sur le web, etc.

Un animateur appuyé par une équipe de bénévoles assure l'animation de ces espaces multimédias ouverts à tous. Activités gratuites, sur inscription.

Horaires de consultation libre 2007-2008

> Beuzec-Cap-Sizun
(tél. 02 98 70 40 21)

Mardi	10 h-12 h
Mercredi	10 h-12 h / 13 h-15 h
Jeudi	14 h-16 h
Vendredi	17 h-19 h
Samedi	10 h-12 h

> Plouhinec
(tél. 02 98 70 79 65)

Lundi	17 h-19 h
Mardi	14 h-16 h
Mercredi	13 h-15 h / 17 h-19 h
Jeudi	10 h-12 h/ 17 h-19 h
Vendredi	14 h-16 h
Samedi	9 h-10 h

> Plogoff
(tél. 02 98 70 39 46)

Lundi	16 h-18 h
Mardi	10 h-12 h / 16 h-18 h
Mercredi	10 h-12 h / 16 h-18 h
Jeudi	10 h-12 h / 14 h-16 h
Samedi	11 h-12 h

PISCINE

Bienvenue à Aquacap

ESPACE AQUATIQUE DU CAP-SIZUN

La piscine du Cap-Sizun ouvre en ce mois de novembre.
Cet équipement, aboutissement de cinq ans de travail, est une réponse de proximité aux attentes des Capistes en terme d'apprentissage de la natation, de perfectionnement, mais aussi de détente. Il s'agit ainsi de pallier l'enclavement de notre territoire.

Photo CCCS

Située à Kerguerrien, sur la commune d'Esquibien, au bord de la route de la Pointe du Raz, la piscine du Cap-Sizun offre l'accès à tous les plaisirs de l'eau, des plus ludiques aux plus sportifs, des plus toniques aux plus relaxants.
Dans une eau entre 25 °C et 30 °C, Aquacap offre un éventail de possibilités propre à satisfaire le plus grand nombre : toboggan, bassin ludique, pataugeoire, bassin de 25 m avec 4 lignes d'eau, plages de détente, jacuzzi, sauna, hammam…
Afin de répondre aux attentes de chacun, les cours de natation vont des « bébés nageurs » au perfectionnement adulte et il existe 3 niveaux d'aquagym, ainsi que des cours spécialement destinés à vaincre l'aquaphobie, la peur de l'eau. Et des animations originales sont en projet.

Concours « Quel nom pour la piscine ? »

Le nom retenu pour la piscine est donc « Aquacap ». Les gagnants vont recevoir des entrées gratuites au centre aquatique. Merci aux nombreux participants, parmi lesquels figurent plusieurs écoles primaires du Cap-Sizun.

Aquacap, tous les plaisirs de l'eau

> Un toboggan

50 mètres de glissade TGV, avant l'explosion de l'arrivée !

> Un bassin ludique

Courir, sauter, plonger, jouer au sous-marin…
Sans oublier :
- la banquette massante pour « buller » avec les copains ;
- les geysers pour s'asperger ;
- les courants pour nager « extrême ».

> Un grand bassin

Pour nager sans contrainte, se délasser ou se tonifier.

> Une pataugeoire

Le plaisir pour les tout-petits, séparés du bassin ludique par un rideau végétal.

> Des plages de repos

Parce qu'il faut bien souffler de temps en temps.

> Un espace isolé de remise en forme et de relaxation

Calme et volupté, l'espace balnéo regroupe jacuzzi, sauna et hammam.

Aquacap, des activités pour tous

> Enfants

- bébés nageurs (de 6 mois à 3 ans), avec les parents, le samedi matin ;
- familiarisation aquatique 3-5 ans ;
- familiarisation aquatique 6-10 ans ;
- apprentissage de la natation ;
- perfectionnement.

> Adultes

- cours pour apprivoiser sa peur de l'eau ;
- apprentissage de la natation ;
- perfectionnement.

> Aquagym

Trois niveaux : pour tous, soutenu, intensif.

> Animations enfants (en projet)

La possibilité de fêter son anniversaire à la piscine (animations + goûter).

(Informations susceptibles d'évoluer.)

Aquacap, c'est ouvert quand ?

	Période scolaire		Petites vacances	
Lundi	12 h-14 h	17 h-19 h	10 h-13 h 30	14 h-18 h
Mardi	10 h 30-12 h 30	17 h-21 h	10 h-12 h 30	14 h-18 h
Mercredi	10 h 30-12 h 30	14 h-18 h 30	10 h-12 h 30	14 h-18 h
Jeudi	12 h-14 h	17 h-19 h	10 h-13 h 30	14 h-18 h
Vendredi	12 h-14 h	17 h-19 h	10 h-12 h 30	14 h-18 h
Samedi		14 h-17 h 30	10 h-12 h 30	14 h-18 h
Dimanche	10 h-12 h 30	14 h-17 h 30	10 h-12 h 30	14 h-18 h

Aquacap, combien ça coûte ?

Entrée piscine	Capistes	Non Capistes
Moins de 3 ans	Gratuit	Gratuit
De 3 à 12 ans	3,50 €	4,00 €
Plus de 12 ans et adultes	4,50 €	5,00 €
10 entrées 3-12 ans	30,00 €	36,00 €
10 entrées plus de 12 ans	40,00 €	45,00 €
Abonnement 3 mois	81,00 €	81,00 €

À noter...

Les tarifs établis à Aquacap sont inférieurs à ceux pratiqués dans les autres centres aquatiques de Cornouaille.

> L'entrée à la partie aquatique (hors balnéothérapie) offre un tarif « habitants du Cap-Sizun » (sur justificatif) et un tarif « hors Cap ».

> L'accès à la partie « balnéo » (jacuzzi, hammam, sauna) est en supplément. Elle est réservée aux adultes.

> Selon les activités, il existe plusieurs formules d'abonnement et des créneaux réservés : se renseigner à l'entrée de la piscine.

D'autres informations sur www.cap-sizun.fr et www.recrea.fr/aquacap

Scolaires & clubs

> Hors ouverture au public, les scolaires du Cap-Sizun bénéficieront de 8 heures d'apprentissage par semaine. Toutes les demandes ont été satisfaites et les écoles seront accueillies à partir de janvier. Le coût de la natation scolaire est pris en charge par la communauté de communes.

> Les clubs (prioritairement à vocation nautique) disposent de 5 heures par semaine pour l'entraînement de leurs adhérents.

Crédit photos : RÉCRÉA

La société Récréa

La gestion d'Aquacap a été confiée à la société Récréa. Récréa est un spécialiste de l'exploitation de centres aquatiques en délégation de service public, situés principalement dans le nord-ouest de la France. La piscine du Cap-Sizun sera son 22e centre et emploiera l'équivalent de 8 personnes à temps plein.

Guillaume Guilbert, responsable des études chez Récréa, estime que *« le choix de l'architecte et de la collectivité a été bien proportionné par rapport aux attentes de la population »*. L'équipement, en raison de sa polyvalence et de sa taille adéquate, sera *« facile à optimiser »*, en touchant des publics différents tout au long de l'année : enfants, familles, adultes, touristes, scolaires…

La maintenance technique et l'entretien sont confiés à un prestataire extérieur (Dalkia), *« des pros de la maintenance 24 h/24, ce qui nous permet de garder nos moyens mobilisés sur notre cœur de métier - l'exploitation d'une piscine - tout en garantissant une sécurité sanitaire impeccable et le maintien de l'équipement en bon état sur les cinq ans de notre délégation »*.

Photo Verre Avenir

Zoom sur... le verre

Le verre, mélange de sable (la silice), de calcaire et de carbonate de soude, est un matériau très ancien. Aujourd'hui, il est présent partout : vitres, fibres isolantes, tissus techniques très résistants, ampoules électriques, écrans de télévision, miroirs, lunettes, pare-brise, matériel de laboratoire, architecture moderne…

Le verre résiste très bien aux produits chimiques, supporte le froid et la chaleur. Totalement imperméable, il permet de fabriquer des récipients qui assurent une conservation parfaite et de longue durée, et qui n'altèrent ni le goût ni l'odeur du contenu. Sa malléabilité à chaud permet de lui donner toutes les formes souhaitées.

Il possède une autre grande qualité : parfaitement recyclable, il peut être refondu indéfiniment. Mais cette inaltérabilité a un revers : quand il est jeté dans la nature, sa longévité est de 4 000 ans.

Le cycle du verre

En France, les emballages en verre (bouteilles, pots, bocaux) représentent 13 % du poids de nos déchets, et leur dépôt en conteneurs est devenu une habitude bien ancrée. Ainsi, en 2006, les Capistes en ont déposés pas moins de 1 167 tonnes dans les bacs ou les « cloches » des points environnement. Le verre collecté part alors vers un centre de traitement pour être trié et débarrassé de ses impuretés, puis concassé en « calcin ». Le calcin va ensuite dans une usine verrière, où il est mélangé aux matières premières, puis chauffé dans un four à 1 550 °C. Fabriquer du verre neuf avec du calcin permet d'économiser des matières premières mais aussi de l'énergie, car le calcin fond plus rapidement que le mélange des matières premières. Puis, le verre en fusion est prélevé sous forme de grosses gouttes, appelées paraisons, soufflées par une machine dans des moules en forme de bouteille. Les bouteilles sont ensuite recuites à 500 °C pour éviter des écarts trop brusques de température, ce qui les rendraient trop fragiles. Après refroidissement, expédition et remplissage, le cycle peut recommencer, grâce à votre geste de tri.

Photo Verre Avenir

> Tout le verre d'emballage se recycle : grandes et petites bouteilles, flacons, bocaux, pots à confiture, petits pots pour bébé…

> Attention de ne mettre dans les conteneurs que du verre : il faut enlever les bouchons, capsules, collerettes de plomb ou de plastiques des bouteilles, ne pas y mettre d'assiettes ou d'ampoules électriques, car l'inclusion d'un éclat de porcelaine ou de métal dans une bouteille la rend inutilisable.

> Ne pas non plus y déposer de verre « plat » : pare-brise, vitres, miroirs… trouveront leur place en déchetterie.

> Enfin, le verre ne doit en aucun cas se retrouver dans les sacs jaunes : cela peut abîmer les engins du centre de tri et surtout être dangereux pour son personnel.

Actus tri

NOUVEL AUTOCOLLANT SUR VOS BACS JAUNES…

Un autocollant a été apposé sur chaque conteneur, rappelant les erreurs à éviter, notamment d'y mettre du carton en vrac (mouillé par la pluie, il ne peut plus être recyclé), des encombrants en plastique, des textiles ou encore du polystyrène… Les bacs jaunes ne sont pas une annexe de la déchetterie.

N'EMBOÎTEZ PAS VOS DÉCHETS

Il peut être tentant, pour gagner de la place, d'emboîter ses déchets destinés au sac jaune, par exemple en empilant des enveloppes dans une boîte à biscottes. En fait, il ne faut pas le faire. Chaque déchet recyclable doit être libre, pour faciliter sa sélection par les agents du centre de tri, qui séparent les objets sur un tapis roulant. Comme ce travail - pénible, fastidieux, mais extrêmement précis - doit être effectué très rapidement, dans le doute, tous les déchets emboîtés sont systématiquement refusés, détournés des filières de recyclage et facturés à la collectivité.

triomètre

Quantité ↗

Qualité ↘

La quantité de déchets triés (780 tonnes depuis le début de l'année) est en augmentation de 7% par rapport à la même période en 2006, mais près de 19 % de cette quantité sont refusés par le centre de tri (contre 16,5 % en 2006) : ce sont les erreurs de tri.

PRIMELIN

Une nouvelle déchetterie

Une nouvelle déchetterie ouvrira à Prad-Honest, sur la commune de Primelin, avant la fin de l'année.

Cet équipement permettra d'offrir un meilleur service aux habitants de l'ouest du Cap-Sizun. Disposant d'une aire de circulation large, la nouvelle déchetterie sera d'utilisation particulièrement aisée. On pourra y déposer les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), les huiles, les ferrailles, les encombrants, les déchets verts, le carton et les gravats. Elle disposera de « cloches » pour les récipients en verre et en plastique, ainsi que d'une plate-forme de compostage. L'ouverture de Prad-Honest impliquera une nouvelle organisation de la déchetterie de Lannéon.

DEEE

Une collecte séparée

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) tels que les ordinateurs, imprimantes, réfrigérateurs, outillages électrique, gros électroménager… font désormais l'objet d'une réglementation spécifique.

Il convient désormais de les séparer des autres déchets pour les envoyer vers des filières de démantèlement, dépollution et valorisation (réemploi, récupération des matières premières…).
Actuellement, un DEEE peut faire l'objet d'un don à l'économie solidaire, être repris chez un distributeur lors de l'achat d'un équipement neuf similaire ou apporté en déchetterie.
La communauté de communes du Cap-Sizun a décidé de mettre en place un point de collecte sur le site de Lannéon, à Pont-Croix, et sur celui de la future déchetterie de Prad-Honest, à Primelin. Ils seront stockés dans un caisson fermé avant d'être collectés par l'entreprise Éco-Systèmes.
Cet éco-organisme verse une compensation financière à la collectivité pour l'organisation de la collecte sélective en 4 flux : appareils de froid, gros électroménager hors froid, écrans, petit électroménager.
Dans le Cap, les DEEE sont estimés à 14 kg par an et par habitant, soit 235 tonnes. On prévoit leur doublement d'ici 10 ans. Outre les recettes générées par leur récupération, trier les DEEE permet d'économiser en coût d'enfouissement ou d'incinération. Le service sera mis en place prochainement.

> Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter le :

N° Vert 0800 10 65 97

Et les lampes ?

La communauté de communes propose également en déchetterie un point de collecte des lampes à économies d'énergie : tubes fluorescents, lampes fluo-compactes, lampes à diodes électroluminescentes (LEDs)… Les ampoules à filament doivent être, elles, jetées à la poubelle classique (sacs noirs).

La prévention des déchets

Le compostage détourne un quart des déchets de notre poubelle.

Mieux vaut prévenir que guérir. Cet adage bien connu va devoir s'appliquer au monde des déchets. Après la généralisation de la collecte sélective, on peut dire que : trier ses déchets, c'est bien ; les réduire, c'est mieux !

La prévention est « l'ensemble des actions situées avant la prise en charge des déchets par la collectivité, permettant ainsi de réduire les quantités et la nocivité des déchets ». Cela concerne donc à la fois les producteurs d'emballages (par exemple, la réduction à la source ou l'éco-conception) que les consommateurs (lors de leurs achats notamment).

Pourquoi la prévention ?

Le saviez-vous, les déchets ne représentent que la partie visible du gaspillage qui est fait des ressources naturelles de la planète ? En effet, les 500 kg de déchets produits par chaque Français en une année représentent la perte de 50 000 kg de ressources naturelles qui ont été nécessaires, de l'extraction de la matière à la fabrication de l'objet ou de son emballage.

La prévention des déchets permet aujourd'hui :

- d'éviter le gaspillage de matières premières, d'eau et d'énergie nécessaires à la fabrication d'objets qui deviendront des déchets ;
- de maîtriser les coûts d'élimination ; moins de déchets à collecter et à traiter, c'est moins d'argent dépensé ;
- d'éviter la saturation et/ou la construction de nouvelles usines d'incinération ou de centres d'enfouissement.

Nos déchets sur la balance

Récemment, la communauté de communes a mis en place une étude quantitative et qualitative des gisements des déchets.

Depuis le mois de mars, il a été demandé à 17 foyers volontaires de peser l'intégralité de leurs poubelles avec un peson électronique. Les résultats des six premiers mois de pesées montrent notamment que le compostage permet de détourner en moyenne près d'un quart des déchets de notre poubelle (et même jusqu'à 37 % pour certain foyers !).

La communauté de communes mène depuis cinq ans une opération de promotion du compostage individuel. Économique et écologique, cette solution de traitement des biodéchets (déchets de cuisine et de jardin) a déjà convaincu plus de 1 000 foyers capistes qui se sont équipés de composteurs de 320 litres ou 800 litres.

Promotion du broyage des déchets verts

La production des déchets verts est en très forte progression ces dernières années. La communauté de communes traite plus de 3 500 tonnes de déchets verts (tailles, pelouse, feuilles…) par an sur la plate-forme de compostage de Lannéon, à Pont-Croix.

Pourtant, se débarrasser de ses déchets verts est toujours fastidieux. De plus, c'est se priver (une fois broyés) d'un excellent engrais naturel pour le jardin que l'on peut utiliser soit en compostage avec les déchets de la cuisine, soit directement en paillage au pied des arbres et arbustes.

La communauté de communes lance prochainement un nouveau dispositif d'aides aux particuliers pour l'utilisation d'un service de location de broyeur à végétaux. Les avantages sont multiples : c'est la garantie de bénéficier d'un matériel professionnel adapté à des coûts très abordables grâce aux bons de réduction qui seront délivrés par la communauté de communes.

> Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter le :

N° Vert 0800 10 65 97

Gestion des espaces naturels

Un prix de la Fondation de France

La communauté de communes assure l'entretien d'espaces naturels sensibles, propriétés du conseil général (80 ha) et du Conservatoire du littoral (285 ha). À cet effet, elle a mis sur pied une équipe environnement (3 personnes) dont les missions sont le maintien de la propreté, la mise en sécurité, la protection des dunes ou encore la mise en valeur des sites (arbres à abattre, cours d'eau à nettoyer, etc.)… les gros travaux restant du ressort des propriétaires (Conservatoire et conseil général). Un comité de pilotage, réunissant l'ensemble des acteurs (représentants des usagers, des associations environnementales, des collectivités), définit les priorités.
Cette démarche participative a été salué par la Fondation de France qui vient de décerner un prix national à cette opération pour un montant de 13 000 €.

Adhésion au Sicom

En 2008, les ordures ménagères du Cap-Sizun, du pays de Douarnenez et du Haut-Pays bigouden seront traitées à l'unité d'incinération de Concarneau.

Le Sitom Ouest-Cornouaille assure le traitement des ordures ménagères pour trois communautés (Cap-Sizun, pays de Douarnenez, Haut-Pays bigouden) représentant un gisement de 18 000 tonnes (dont 5 000 tonnes du Cap-Sizun) pour 51 000 habitants.

Suite à l'arrêt de l'unité d'incinération de Confort-Meilars, le Sitom Ouest-Cornouaille a engagé une démarche de concertation et de négociations avec les deux autres syndicats de traitement des ordures ménagères de Cornouaille afin de poser les bases d'une gestion des déchets ménagers sur le sud Finistère.

Cette démarche aboutit aujourd'hui à l'adhésion du Sitom au Sicom du Sud-Est Finistère, s'appuyant sur une volonté partagée d'une gestion territoriale des déchets ménagers. Le Sicom du Sud-Est Finistère réunit trois communautés de communes : Concarneau, pays de Quimperlé et Pays fouesnantais (122 629 habitants). Le Sicom dispose à Concarneau d'une unité d'incinération ayant une capacité de traitement de 60 000 tonnes par an avec valorisation énergétique (production d'électricité par turbine vendue à EDF) et valorisation des mâchefers. Ce rapprochement Sitom-Sicom, en optimisant l'unité de Concarneau, permettra aussi de stabiliser les coûts de traitement, parallèlement aux actions de tri et de prévention des déchets.

Photo SICOM

L'unité d'incinération de Concarneau a fait l'objet d'une récente mise aux normes européennes.

Quel financement ?

Le budget de gestion des déchets est de 2 300 000 € en 2007.

Le coût de traitement du Sitom, principal poste de dépense de ce budget, est stable pour 2007 et l'accord de partenariat Sitom-Sicom (lire ci-dessus) pourra confirmer à l'avenir cette stabilité après des années de hausse (+ 35 % en 5 ans).

Pour financer la gestion des déchets, c'est le système de la taxe (Teom) qui est en application auprès des ménages. En 2007, le produit de cette taxe est de 1 346 000 €. Son taux est de 9,50 %. La moyenne départementale est de 10 % en Finistère.

Une redevance aux professionnels et administrations a été instituée : la loi (art. L-2333-78 du code général des collectivités territoriales) fait en effet obligation aux collectivités compétentes en matière de collecte et élimination des ordures ménagères de mettre en œuvre une redevance spéciale s'appliquant aux producteurs de déchets autres que les ménages (entreprises, commerçants, artisans, administrations).

Le budget déchets finance tout un ensemble de services.

Cette redevance aux professionnels et administrations était déjà appliquée sur tous les autres territoires du Finistère. Sur les rappels des services d'État, elle est entrée en application sur le Cap-Sizun en 2006.

Les modalités d'application (grilles de classification des professionnels et tarifaires) ont fait l'objet de critiques et débats. Les élus communautaires ont pris en compte ces remarques et défini une grille tarifaire tenant compte de la production des déchets et aussi de la réalité économique du Cap-Sizun.

Parallèlement, la communauté de communes a défini les services rendus aux professionnels et administrations : collecte et traitement des déchets assimilés, gratuité de la déchetterie pour les professionnels du Cap-Sizun (à compter du 1er janvier 2006), bacs dédiés pour les professionnels qui le souhaitent, recherche de filières de valorisation, opération de collecte sélective (exemple : camping), etc.

ANIMATIONS ET SERVICES

Une fréquentation en hausse

Cap-Sizun Animation a bien profité de l'arrière-saison.

Le programme enfance-jeunesse impulsé par la communauté de communes a pour but d'offrir aux familles du Cap-Sizun des services de qualité, de proximité, accessibles au plus grand nombre. Aujourd'hui, plus de 65 % du public ciblé (2 300 Capistes de 0 à 18 ans) participent aux activités proposées.

L'été 2007 a vu une augmentation très nette (+ 50 %) de la fréquentation des centres de loisirs de Cap-Sizun Animation, *« grâce notamment à une offre d'activités sous forme de stages, qui a remporté un vif succès »*, explique Henri Camus, le directeur. Les stages d'équitation, de plongée, de voile, surf, kayak… seront donc reconduits l'été prochain.

La palette habituelle d'activités est de nouveau offerte aux enfants des centres de loisirs les mercredis et petites vacances, avec notamment le transport et l'encadrement à la piscine, quatre fois par semaine.

Deux nouveautés au Club 10-14 ans : la création d'un potager, en partenariat avec les résidents du foyer-logement de Pont-Croix (résidence de la Fontaine) ; du kayak et le nettoyage des rives du Goyen, en partenariat avec l'ACK-PCS, le club de kayak basé à Plouhinec.

De son côté, le Gapas (Groupe associatif de pédagogie et d'animation sociale) a dû annuler son *contest* de skate mi-août, mais tire un bilan positif de sa dernière Festiplaya à Trescadec : *beach soccer*, radeau fabriqué avec des laisses de mer, jeux bretons, collectage de cartouches d'encre vides…

Idem pour l'échange franco-polonais, où des jeunes des deux nationalités, logés au gîte de Beuzec, ont, entre autres, aidé l'Association de pêche du Goyen à restaurer les berges de la rivière et sont retournés entretenir la mare de Kermeur.

Cette année, le Gapas continue de proposer des animations à destination des jeunes de 13 à 18 ans (activités sportives, culturelles, artistiques, de loisirs telles que cinéma, bowling, karting, kayak, visite d'expositions, festivals, séjours à l'étranger…) et de leur faire réaliser des micro-projets.

Nouveautés à l'étude : développer le collectage des cartouches d'encre (c'est une source de financements) et sensibiliser à la protection des arbres (avec en point d'orgue trois journées de « grimpe encadrée »).

Chez les tout-petits

Dans le cadre de la mutualisation des moyens, la communauté de communes a acheté deux parcours de motricité que s'échangent trimestriellement le RAM (relais assistantes maternelles) et la halte-garderie itinérante Ti-Câlins, afin de varier les équipements proposés.

Le RAM, qui soutient les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession et informe les parents-employeurs, a ouvert un atelier supplémentaire d'éveil et de découverte à Mahalon, ce qui porte à quatre le nombre de lieux de rencontre et d'échange. Sophie Renévot, l'animatrice, reçoit également le mardi après-midi à la communauté de communes.

Pour la première fois cette année, Ti-Câlins n'a pas connu de creux saisonnier en septembre, preuve que le « bébé-bus », qui fête ses dix ans l'an prochain, s'inscrit durablement dans le paysage capiste. Au chapitre des nouveautés : un « troc et puces mamans-enfants » (en septembre dernier, dont le bénéfice a servi à renouveler les livres destinés aux enfrants), l'ouverture prochaine d'un point d'accueil sur Beuzec (le mercredi) et les « cafés-parents », pour parler d'éducation sur un mode convivial (le prochain en décembre, à Goulien).

MARIONNETTES

Polar à l'Armoricaine

Dans le cadre du festival finistérien Théâtre à tout âge, un spectacle de marionnettes est présenté en décembre à la Pointe du Raz.

Issu de la fameuse compagnie Tro-Heol de Quéménéven, Christophe Derrien voulait depuis longtemps créer un spectacle policier, *« un polar marionnette »*, ce qui a donné *À tombeau ouvert*. Sur un texte de Gérard Alle, voilà donc Désiré de retour dans son village natal, qui se raconte au public… mais il est bientôt question de meurtre, de suspects, de témoins, d'inspecteur… jusqu'au dénouement. Le tout dans un décor étonnant… mais on vous laisse la surprise !

Pauvre Désiré… dans quelle histoire s'est-il fourré ?

Séances à la Pointe du Raz

> 3 séances gratuites pour les scolaires :
- jeudi 13 décembre à 10 h ;
- jeudi 13 décembre à 15 h ;
- vendredi 14 décembre à 10 h.

> 1 séance tout public :
- vendredi 14 décembre à 20 h 30.

> Les représentations ont lieu à la Maison du site de la Pointe du Raz. Durée : 50 minutes.
Dès 8 ans. Tarif tout public : 2 €.

> Réservations pour la séance tout public à partir du 26 novembre à la communauté de communes : tél. 02 98 70 16 00.

Le PAEJ, point accueil écoute jeune

Il existe maintenant sur le Cap-Sizun un lieu d'accueil et d'écoute anonyme, confidentiel et gratuit, destiné aux jeunes de 12 à 25 ans et à leur entourage.

Cécilia, écoutante du PAEJ du Cap-Sizun.

Un jeune peut être parfois à la recherche d'un échange, d'une simple information, ou alors confronté à des difficultés, des inquiétudes de tout ordre (mal-être, tension familiale, difficultés scolaires ou d'emploi, violence, relations amoureuses, problème alimentaire…), et ne pas pouvoir (ou ne pas vouloir) trouver de réponse auprès de son entourage. Au PAEJ du Cap-Sizun, il est accueilli, écouté et soutenu en entretien anonyme, confidentiel et gratuit, par une professionnelle qualifiée, qui pourra apporter un apaisement ainsi que des perspectives d'aide ou d'accompagnement, avec son accord.

Le PAEJ s'adresse aussi à l'entourage : les parents peuvent y exposer leurs difficultés, se faire aider pour appréhender les problématiques de l'adolescence, au besoin être réorientés vers un service approprié. Le point accueil écoute jeune peut également proposer une médiation entre le jeune et sa famille, pour éviter les décrochages, rétablir la communication, restaurer les liens de confiance.

Cécilia, éducatrice spécialisée mise à disposition par les Pupilles de l'enseignement public du Finistère, est l'écoutante du PAEJ du Cap-Sizun. À ses côtés, toute l'équipe pluridisciplinaire du PAEJ de Cornouaille, composée de travailleurs sociaux, de psychologues et d'éducateurs spécialisés, mais aussi un réseau local de personnes intervenant auprès des jeunes du Cap-Sizun : enseignants, éducateurs, assistants sociaux, professionnels du secteur de la santé, responsables de dispositifs d'insertion, d'associations de prévention ou d'associations de parents d'élèves… Car l'existence d'une permanence ne suffit pas : les membres du réseau sont également acteurs du PAEJ, ils relaient l'information et peuvent orienter directement les jeunes et les familles sur le point d'écoute.

La démarche repose sur le volontariat, on ne cherche pas à imposer. Cécilia reçoit à une petite table ronde, tout est fait pour éviter l'aspect « bureau », institution. La permanence a lieu en fin de journée, *« mais je peux m'adapter à l'urgence ou à des horaires différents, je ne vais pas dire « Rendez-vous dans deux semaines » à une personne en détresse »*, explique-t-elle. *« Mon travail, c'est de faire apparaître des propositions. Je dois motiver le jeune, je dois arriver à faire émerger une demande, un projet, une solution… »*.

Le comité de suivi regroupe les acteurs socio-éducatifs du Cap-Sizun.

Les services enfance-jeunesse

Cap-Sizun Animation
Centres de loisirs (CLSH) de Pont-Croix, Confort-Meilars, Plouhinec, Plogoff et le Club 10-14 ans (Pont-Croix).

> Contact : tél. 02 98 70 41 10.

Le Gapas
Pour les 13-18 ans, centre de Ménez-Veil à Plouhinec.

> Contact : tél. 02 98 70 75 00
E-mail : gapas@wanadoo.fr

Halte-garderie itinérante (« Bébé-bus »)
Lundi à Goulien (9 h-18 h)
Mardi à Esquibien (9 h-18 h)
Jeudi à Pont-Croix (9 h-18 h)
Vendredi à Confort (9 h-18 h)

> Contact : Ti-Câlins, tél. 06 81 57 01 43

Relais assistantes maternelles (RAM)
Ateliers le mardi matin à Pont-Croix.
Ateliers le jeudi matin à Plouhinec, Esquibien ou Mahalon.
Permanence d'information à la communauté de communes le mardi de 14 h à 18 h (de préférence sur rendez-vous).

> Contacts :
- à la communauté de communes (tél. 02 98 70 16 00)
- à l'ULAMIR du Goyen, Poullan-sur-Mer (tél. 02 98 74 27 71)

> La liste des assistantes maternelles du Cap-Sizun inscrites au RAM figure sur le site Internet de la communauté de communes : www.cap-sizun.fr, rubrique Social - L'enfance-jeunesse - La petite enfance.

Crèche multi-accueil
Du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h 30, à Plouhinec.

> Contact : Les Petits Korrigans, tél. 02 98 70 89 93

Totem
Un vendredi sur deux, de 10 h à 11 h 30, salle multi-activités de Mahalon.
Un espace de jeux ouvert aux enfants jusqu'à 3 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents, pour rencontrer d'autres enfants et d'autres parents, éventuellement rompre l'isolement lié à un congé parental ou à une arrivée récente dans le Cap.

> Contact : ULAMIR du Goyen, tél. 02 98 74 27 71

Fichier baby-sitting
> Contact : communauté de communes, tél. 02 98 70 16 00

MAINTIEN À DOMICILE

Le portage de repas

Le CIAS du Cap-Sizun propose depuis septembre un service de portage de repas à domicile.

Ce nouveau service s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans, et aux personnes handicapées résidant dans une des communes du Cap-Sizun.
Le portage de repas permet de rester à son domicile car il apporte une alimentation équilibrée en cas d'isolement, d'apparition de la dépendance ou, provisoirement, après un retour d'hospitalisation.
Les repas sont livrés à domicile dans un véhicule frigorifique. Pour profiter de ce service, il suffit de disposer d'un réfrigérateur. Le réchauffage des plats se fait tout simplement à la casserole ou au four à micro-ondes ou traditionnel.
Les plats sont cuisinés par les Ateliers de Cornouaille, présentant toutes les garanties diététiques et d'hygiène alimentaire.
La mise en place de ce service a permis la création de trois contrats aidés supplémentaires dans le cadre du chantier d'insertion « emploi de service en collectivité ».

> Il est aussi possible de prendre son repas en maison de retraite, sur réservation. Coût : 7,50 €.

Le portage de repas, pour plus de solidarité et de qualité de vie.

MODE D'EMPLOI :

> Avant la mise en place du portage, une visite au domicile est programmée afin de présenter le service et définir les besoins de la personne. La première livraison a lieu 48 heures après l'inscription.
> Sans engagement de durée.
> 3 repas minimum par semaine.
> Fonctionne 6 jours sur 7 (repas du dimanche livré avec celui du samedi).

> Coût du repas livré au domicile : 9,50 €. Sous certaines conditions, des aides sont possibles par l'APA, les assurances, mutuelles et caisses de retraite.

> Renseignements et inscriptions au CIAS (centre intercommunal d'action sociale), 12, rue Jean-Guillou, 29780 Plouhinec.
Tél. 02 98 74 98 98
Courriel : cias@capsizun.fr

INFORMATION DES PERSONNES ÂGÉES

Une permanence du CLIC

Le centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC), structure gratuite d'accueil de proximité pour mieux informer les personnes âgées et leur entourage, ouvre une permanence sur le Cap-Sizun.
Le CLIC a pour vocation d'écouter, d'informer, d'orienter et de faciliter les démarches. Les droits, les démarches administratives et financières, le maintien à domicile, les loisirs, l'habitat, l'hébergement en établissements sont autant de sujets qui peuvent être abordés. Grâce à un travail en réseau, le CLIC met les personnes en relation avec les services et les professionnels compétents afin d'apporter une réponse adaptée à la demande.
La permanence locale du CLIC se tient au centre intercommunal d'action sociale (CIAS), 12, rue Jean-Guillou, à Plouhinec, le mercredi de 14 h à 16 h 30. Elle est assurée par Soizic Ripoche, assistante sociale.

> Pour prendre rendez-vous ou pour tout renseignement complémentaire : tél. 02 98 11 17 35
Courriel : clic.douarnenez@wanadoo.fr

Soizic Ripoche, assistante sociale du CLIC, reçoit au CIAS.